



MAIRIE DE CASTELLET-LES-SAUSSES

« *Casteletum del Salsum* »

04320 A.H.P

Tél/fax : 04 93 05 42 87

E-mail : mairie@castelletlessausse.fr

Mr LAUGIER Maurice
Président de la CCAPV

Monsieur le Président,

La commune de Castellet-les-Sausses par suite du tarissement de la source alimentant en eau potable le chef-lieu, pendant plus d'une année, a dû distribuer des bouteilles d'eau aux habitants.

Après avoir fait appel à un hydrogéologue, il a été préconisé un forage à proximité du bassin de réception au lieu-dit LARA, terrain propriété communale.

Deux forages ont été réalisés dernièrement, avec un débit de 6m³/h pour l'un et 4m³/h pour l'autre.

L'Agence Régionale de Santé (antenne de Digne) me fait connaître qu'un dispositif de sécurité des forages doit être mis en place.

La communauté de communes exerçant la compétence dans la matière, j'ai l'honneur de vous solliciter en vue de l'établissement du dossier.

En vous remerciant, veuillez agréer Mr le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Fait à Castellet-les-Sausses, le 9 juillet 2024

Le Maire
CAMILLERI Claude